

Commune de TETERCHEN

Commune de DALEM

Commune de FALCK

Commune de COUME

Commune de FALCK



Direction Départementale des Territoires
Services Risques Énergie Construction Circulation
Urbanisme et Prévention des Risques

BASSIN HOILLER LORRAIN Remontée de nappe

Commune de HARGARTEN-AUX-MINES

Carte de la remontée de nappe (Étude 2022)
et périmètre des engagements de l'État

Situation estimée nappe GTI scénario intégrant les prélèvements anthropiques connus
et le déploiement des pompages de rabattement à long terme

Carte n° 1 annexée au PAC de maîtrise de l'urbanisme du 23 mai 2023

Commune située sur une zone de nappe captive sans évolution significative attendue

Légende

Zones soumises à la remontée de nappe

- Nappe affleurante (profondeur inférieure à 0,5 m)
- Nappe sub-affleurante (profondeur comprise entre 0,5 et 3 m)
- Nappe plus profonde (profondeur comprise entre 3 et 5 m)
- Périmètre des engagements de l'État (à titre d'information)